

Entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic (SESAR): statut juridique

2008/0159(CNS) - 04/11/2008

En adoptant le rapport de Mme Angelika **NIEBLER**, la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a approuvé telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de règlement du Conseil (CE) n°/... modifiant le règlement (CE) n° 219/2007 du Conseil relatif à la constitution d'une entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien (SESAR).